



INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Thématique : Mise en marché - nouvelles normes applicables

Publication de l'Arrêté de mise en application obligatoire des normes :

- **NF U 44-001 (2017). Amendements minéraux basiques.** - Exigences et spécifications techniques
- **NF U 44-295 (2017). Matière fertilisante ayant des caractéristiques mixtes - Amendement organique - Engrais.** - Composts contenant des MIATE ayant une teneur en P₂O₅ supérieure ou égale à 3 %

L'arrêté de mise en application obligatoire (MAO) des normes NF U 44-001 et NF U 44-295 de septembre 2017 a été publié.

Il s'agit de l'arrêté du 2 août 2018 modifiant l'arrêté du 5 septembre 2003 portant mise en application obligatoire de normes que vous trouverez ici : https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000037330926

Cet arrêté actualise la liste des normes françaises homologuées pour les matières fertilisantes et supports de culture, et permet la mise en marché des produits répondant aux dernières normes publiées, à savoir:

- [NF U 44-001 \(septembre 2017\)](#). Amendements minéraux basiques. - Exigences et spécifications techniques
- [NF U 44-295 \(septembre 2017\)](#). Matière fertilisante ayant des caractéristiques mixtes - Amendement organique - Engrais. - Composts contenant des matières d'intérêt agronomique, issues du traitement des eaux ayant une teneur en P₂O₅ supérieure ou égale à 3 %

Cet arrêté est applicable depuis le 25 août 2018, il rend caduque la version d'avril 2009 de la norme NF U 44-001 mais précise que :

- **les stocks d'amendements minéraux basiques conformes à la version d'avril 2009 de la norme NF U 44-001 peuvent continuer à être mis sur le marché pendant une période de 12 mois à compter de la date d'application de l'arrêté,**
- **suivie de 12 mois supplémentaires pour leur commercialisation.**
- Ces produits stockés chez l'utilisateur final pourront être utilisés jusqu'à épuisement des stocks.

Attention !

Un second tirage de la norme NF U 44-001 a été effectué en novembre 2017 pour la version française suite à une erreur d'édition en septembre 2017.

La version 2017 de la norme NF U 44-001 entraîne des modifications d'étiquetage d'où le délai de mise en conformité d'un an !